

CSS – Conseil supérieur de la statistique

Réunion du 21 mars 2017

Compte rendu

Version 1.0

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la réunion du 13 avril 2016
3. La statistique publique et le statisticien citoyen.
4. Suivi de l'avis du CSS de 2016
5. Etudes et statistiques marquantes
6. Priorités du plan triennal 2017-2019 du STATEC
7. Avis du Conseil supérieur de la statistique
8. Divers

Accueil et introduction par le Président

Le Président, M. Fernand Weides, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil supérieur de la statistique (CSS) et particulièrement au nouveau représentant du SIP.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du 13 avril 2016

Le compte rendu de la réunion précédente ayant intégré les remarques formulées par les membres du CSS est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. La statistique publique et le statisticien citoyen

Monsieur Serge Allegrezza, directeur du STATEC, prend la parole pour exposer la situation de la statistique au Luxembourg et en général. Se référant à l'article de William Davies "How statistics lost

their power – and why we should fear what comes next”¹ il explique que la statistique publique est aujourd’hui souvent confrontée à un scepticisme grandissant à son égard.

Une raison de ce scepticisme pourrait provenir du fait que la statistique publique parle de la société comme d’un tout dans lequel le citoyen ne se reconnaît pas, ne voyant pas de lien entre son vécu et les statistiques qui le considèrent dans sa forme générique. Il y a aussi un écart entre la statistique perçue et la statistique publique réelle. Ainsi il a été démontré que la perception de l’immigration est toujours supérieure aux statistiques officielles de l’immigration. Ceci pourrait bien traduire une lame de fond que la statistique aurait tort de négliger.

L’exubérance de la gouvernance par les nombres, documentée par Desrosières et Supiot, pose d’autres défis et une tendance à s’opposer à tout ce qui est quantifié, bref à la statistique d’une manière générale. Ceci va aussi à l’encontre de l’adage « what can be counted, can be managed » auquel les statisticiens pourraient facilement souscrire. Cette méfiance et cette opposition interrogent toutefois le statisticien qui doit se poser la question s’il fait bien son travail et si les statistiques sont toujours utilisées à bon escient.

La réponse du système statistique luxembourgeois à ces défis consiste en premier lieu à assurer un niveau de qualité élevée des statistiques, une conformité aux standards internationaux et une rigueur scientifique dans les analyses. Il appartient aussi au système statistique luxembourgeois de s’intégrer davantage, e.a. à travers le Comité des statistiques publiques, de créer un sentiment d’appartenance pour tous les acteurs et de s’afficher vers l’extérieur comme un système performant.

Monsieur Serge Allegrezza souligne aussi que le Gouvernement a fait un effort considérable en termes d’appui financier budgétaire et de ressources humaines au cours des deux dernières années. Néanmoins le système statistique luxembourgeois a besoin d’une meilleure planification à long terme de ses ressources afin d’être en mesure de produire des statistiques et des analyses de haut niveau.

4. Suivi de l’avis du CSS de 2016

Monsieur Nico Weydert passe en revue les recommandations du CSS pour 2016.

- Le soutien du CSS en matière de renforcement des ressources personnelles a permis un accroissement de l’effectif du STATEC.
- La personne qui devait prendre en charge la gestion horizontale de la qualité a malheureusement quitté le STATEC fin 2016. Le remplaçant prévu deviendra sans doute seulement opérationnel en 2018.
- La Société luxembourgeoise de statistique a eu des activités quasi trimestrielles, parmi lesquelles il convient de relever la conférence du professeur Stigler (Seven pillars of statistical wisdom) et la participation à la Journée européenne de la statistique le 20 octobre 2016, marquée par une discussion approfondie sur la gouvernance par les nombres.

¹ <https://www.theguardian.com/politics/2017/jan/19/crisis-of-statistics-big-data-democracy>

- L'accès aux micro-données à des fins de recherche par des personnes externes est un phénomène assez rare. La documentation des procédures à remplir pour les chercheurs est en voie d'élaboration et sera publiée sur le site Internet du STATEC.
- Le projet de refonte des comptes nationaux a démarré côté informatique et côté fonctionnel. Le projet s'étendra sur plusieurs années.
- Compte tenu des diverses demandes orientées vers des comptes satellites (tourisme, sports, culture), le STATEC a décidé de rassembler ces travaux dans une nouvelle unité qui s'occupait jusqu'ici des comptes économiques de l'environnement.
- L'université du Luxembourg a bien acquis le « label » EMOS (European Master in Official Statistics), mais il faut regretter l'absence d'étudiants désireux de s'engager dans cette voie d'études.

Le CSS prend acte des progrès du STATEC et souhaite voir d'ici 2018 une amélioration sur les points qui peuvent encore être améliorés.

A l'occasion de la réunion de 2016 le CSS avait conseillé au STATEC d'avoir une bonne visibilité, particulièrement pour les décideurs, administrations et ministères. A cet effet Nico Weydert a rencontré le Groupe de Mondorf, y a exposé les activités du STATEC et sa volonté de mieux collaborer avec les responsables de communication et de presse, ainsi que de fournir des formations en cas de besoin. Il a été suggéré que le responsable communication du STATEC soit invité aux futures réunions du Groupe de Mondorf (ce qui a été accepté en cours de réunion par la direction du SIP).

La représentante de la Chambre de commerce a demandé ce que le STATEC fait en matière de formation pour d'autres utilisateurs. A cet égard il convient de noter que les formations en statistiques sont en général ouvertes à d'autres institutions et figurent pour partie au programme de l'INAP.

A l'occasion de la dernière réunion du Comité des statistiques publiques la création d'un groupe de travail « Code de bonnes pratiques » n'a pas connu d'intérêt des participants autres que le STATEC, de sorte que le STATEC formulera de nouvelles propositions en cours de 2017 à ce sujet. Nico Weydert a tenu à rassurer le CSS qu'il n'y a pas de doute que les personnes s'occupant de production de statistiques européennes respectent le Code de bonnes pratiques. Avec des unités plus grandes, comme le Service d'économie rural (SER) responsable des statistiques agricoles, le STATEC entretient d'ailleurs une coordination/coopération approfondie.

Après cette discussion le CSS approuve le bilan de l'activité statistique de 2016.

5. Etudes et statistiques marquantes

Relayant l'exposé introductif du directeur du STATEC, le CSS a ensuite entamé une discussion sur les difficultés accrues de communication et sur la perception de la statistique. Les prévisions de vote au Royaume-Uni et aux Etats-Unis ont contribué à ternir l'image de la statistique, ou du moins la perception de la statistique par le public. Le STATEC a aussi rencontré des difficultés de perception au Luxembourg comme l'illustrent des études, à commencer par le « Budget de référence »

(commandité par le Ministère de la Famille) et de l'enquête sur l'emploi du temps. Pour le Budget de référence, le STATEC a suivi une méthodologie non classique, basée sur des discussions de groupe afin d'établir les besoins élémentaires des gens. On obtient de la sorte des paniers de biens et services qu'on peut multiplier par des prix et on obtient ainsi un budget minimal dont on a besoin pour vivre. On peut même différencier par catégorie de ménage. Il y a là évidemment une part de subjectivité et bon nombre de personnes ont eu des difficultés à comprendre que par cette méthode on peut obtenir des résultats différents de ceux basés sur le calcul du seuil de pauvreté (60% du revenu médian). A la demande du CSS, si le STATEC comptait répéter de telles enquêtes, le STATEC a répondu que ce sont des enquêtes fort lourdes et qu'en général les habitudes des personnes étant fort stables à une échelle de 5 et 10 ans, on peut se limiter à des ajustements par les prix (variant en général davantage).

Il en allait de même pour l'enquête emploi du temps, qui mesurait les activités principales, comme par exemple l'écoute de la radio. Les résultats (quelques minutes seulement) paraissent sous-estimés, mais il faut savoir qu'on ne tient par exemple pas compte de l'écoute en conduisant une voiture ou en exécutant d'autres tâches considérées comme principales.

Autre sujet de raillerie : les prévisions. Le STATEC est conscient de l'impact de ses prévisions sur la perception de la statistique par le public et entend avoir la plus grande transparence en la matière. Il a ainsi publié une étude (Regards N° 01/2017) sur la qualité des prévisions d'inflation. Le STATEC se propose aussi de faire à l'aide de deux professeurs d'université une revue de ses outils de prévision et transmettra le rapport au Conseil des Finances publics. Le STATEC peut aussi le transmettre au CSS si celui-ci le souhaite, tout comme tout autre rapport de qualité relatif à des statistiques particulières.

Aux termes de cette discussion le CSS a salué les efforts du STATEC en matière de politique de transparence.

Dans un autre registre, la représentante de la Chambre de commerce a suggéré que le STATEC montre l'exemple en matière de gestion par objectifs et d'établissement d'indicateurs de performance. Le directeur du STATEC considère que la gestion par objectifs se trouve dans le programme du STATEC et que le STATEC est une des rares institutions publiques à lancer régulièrement des enquêtes de satisfaction.

6. Priorités du plan triennal 2017-2019 du STATEC

Monsieur John Haas présente les priorités pour les années 2017-2019 (cf. diapositives jointes)

La Chambre des salariés se demande si le STATEC dispose de modèles de simulation macro-sociale, par exemple pour mesurer l'impact de réformes (par exemple comme celle de la fiscalité ou des allocations familiales) sur le taux de pauvreté. Aux yeux du directeur du STATEC ceci peut se faire avec des techniques de micro-simulation. Au Luxembourg, le LISER devrait disposer de telles compétences et le STATEC, qui gère déjà plus de 2 modèles, est intéressé de travailler sur la mesure de tels impacts en collaboration avec des instituts qui ont de la compétence en matière de micro-simulation.

A la question de l'utilisation des données de la Centrale des bilans, le STATEC répond que ces données ont déjà conduit à un allègement des charges de réponse pour les entreprises faisant partie de l'échantillon. Une étude pour améliorer les estimations pour les autres entreprises est actuellement en cours.

Le CSS s'est ensuite penché sur la réduction des délais de publication des comptes trimestriels qui étaient de t+90 jours, sont maintenant à t+85 jours et après levée de la dérogation en 2019 devront passer à t+60 jours. Le STATEC se demande à l'heure actuelle comment pouvoir respecter ces délais alors que la mise à disposition de données de sources administratives a aujourd'hui dans quelques cas (secteur bancaire) tendance à s'allonger et le contenu à se rétrécir. Dans une économie fort volatile comme le Luxembourg une telle réduction des délais risque de s'accompagner de fortes révisions des chiffres de la croissance, ce qui à son tour aura un effet néfaste sur la perception et la confiance du public. Même s'il s'agit d'un règlement qui a force de loi, le STATEC exprime ses réserves sur l'opportunité d'un tel raccourcissement. Le CSS soutient le STATEC, car à ses yeux la qualité des statistiques est primordiale et il vaut mieux avoir des délais légèrement plus longs, mais raisonnables, pour produire des statistiques proches de la réalité.

Le programme statistique ne comprend pas que les données du STATEC. La représentante de la Chambre de commerce aurait souhaité voir dans le programme du MDDI des statistiques sur les marchés publics, sur leur performance et sur l'accès des PME aux marchés publics. Un tel rapport devrait exister à partir de 2017, mais il semblerait que le MDDI se réfère toujours à une ancienne directive en la matière.

D'une manière générale le STATEC espère améliorer la programmation du système statistique luxembourgeois à travers un groupe de travail ad hoc créé au sein du Comité des statistiques publiques. Ceci devrait aussi permettre une meilleure vue d'ensemble des travaux du système dans son intégralité.

7. Avis du Conseil supérieur de la statistique

Résumé de la réunion pour l'avis du CSS

Monsieur Serge Allegrezza résume les points importants abordés dans la réunion afin d'élaborer l'avis du CSS.

Le CSS félicite la décision d'augmenter les ressources à court terme du système statistique luxembourgeois ce qui permet de parer au plus urgent. Une assurance à plus long terme en matière de ressources est néanmoins un garant pour mener à bien le programme statistique et pour fortifier le système statistique dans son ensemble, tout comme la coordination du système par le STATEC. En termes de recommandations passées, le CSS constate un bon progrès et encourage le STATEC à satisfaire dans la mesure du possible aux recommandations non encore implémentées jusqu'ici. Une priorité doit être accordée à l'assurance qualité horizontale et à des procédures publiques pour l'accès des données statistiques à des fins de recherche.

Le CSS souhaite une communication statistique ouverte, transparente et compréhensible pour le grand public que ce soit par les moyens d'informations classiques ou par le recours aux nouveaux médias sociaux. Une modernisation du Portail statistique semble indiquée à cet égard afin de le rendre plus attractif, lisible et accessible pour le grand public. Le CSS souhaite aussi la promotion de la statistique à l'occasion de la Journée européenne de la statistique le 20 octobre 2017. A l'occasion de cet événement le STATEC envisage une conférence grand public en collaboration avec la Société luxembourgeoise de statistique.

Le CSS se montre préoccupé par les aspects de qualité qui entourent la statistique publique. Il s'interroge sur l'opportunité de la publication des comptes trimestriels à t+60 jours, car cette publication risque d'être rapidement révisée en raison de la volatilité de l'économie luxembourgeoise. Un délai plus long permettrait sans doute des comptes trimestriels plus proches de la réalité économique. Le CSS s'inquiète aussi du rallongement de la disponibilité de données en provenance de sources administratives ou réglementaires, voire de la diminution de la richesse de données nécessaires aux comptes nationaux. Il faut éviter que des initiatives non concertées au Comité des statistiques publiques obligent le STATEC à lancer des enquêtes pour combler retards et disparition d'informations vitales, car prévues dans les règlements européens. Afin de mieux cerner l'activité des principaux acteurs économiques, le CSS demande au STATEC de bien vouloir évaluer pour 2018 l'opportunité de la création d'une entité « Grandes entreprises » au sein du STATEC, à l'instar de l'exemple irlandais que le STATEC se propose d'aller étudier sur place. Dans le même ordre d'idées le CSS demande au STATEC de l'informer régulièrement sur l'avancement de la réorganisation de la production des comptes nationaux.

A côté des évaluations de la qualité et de la robustesse des statistiques de la part de la Cour des comptes et d'Eurostat, le CSS soutient aussi l'organisation d'enquêtes régulières sur la satisfaction des utilisateurs de la statistique. Il en va de même de l'évaluation de la qualité des prévisions que le STATEC fera à l'aide d'experts indépendants et dont le rapport sera communiqué au Conseil national des finances publiques. Dans un autre domaine qui touche aussi de près à la qualité, le CSS salue aussi les efforts du STATEC pour s'orienter vers une certification ISO 27001 à l'horizon 2019 en matière de la sécurité de son système d'information. Cette orientation facilitera aussi la conformité du STATEC à la nouvelle réglementation sur la protection des données qui entrera en vigueur en mai 2018.

Le CSS demande aussi au STATEC de montrer le bon exemple en matière d'implémentation de la réforme de la Fonction publique, tout particulièrement en matière de gestion par objectifs et de produire à cet effet des indicateurs appropriés.

Si le STATEC a pour rôle la coordination du système statistique luxembourgeois, il ne saura évidemment pas tout faire. En matière de mesures d'impacts macro-sociaux de grandes réformes, comme la réforme fiscale, le CSS demande au STATEC de s'associer avec des organismes ayant des compétences en matière de micro-simulation, comme par exemple le LISER.

8. Divers

Le CSS prend acte du fait que le directeur adjoint du STATEC partira à la retraite à la date du 1^{er} mai 2017 et le remercie pour l'ensemble de ses travaux accomplis au STATEC depuis 1981 et tout particulièrement pour ceux consacrés à la mise en place de la Centrale des bilans ainsi que ceux effectués au sein du Comité des statistiques publiques et du Conseil supérieur de la statistique.

Les comptes rendus des précédentes réunions et les présentations Powerpoint sont disponibles ici :

<http://www.statistiques.public.lu/fr/acteurs/statec/css/index.html>

Liste de présences

Organisation	Nom	Fonction
Université de Luxembourg		
Chambre des salariés	HOFFMANN Sylvain	Membre suppléant
Chambre de Commerce	MUSIALSKI Stéphanie	Membre effectif
Chambre d'agriculture	REIS Pedro	Membre suppléant
Conseil supérieur du développement durable		
Ministère d'Etat	Kaell Francis	Membre suppléant
Chambre des métiers	THULL Daniel	Membre suppléant
Conseil de presse	WEIDES Fernand	Président
STATEC	ALLEGREZZA Serge	Membre effectif
STATEC	WEYDERT Nico	Membre suppléant
STATEC	SCHROEDER Denise	Observateur
STATEC	GARGANO Lucia	Observateur
STATEC	HAAS John	Observateur
STATEC	Hury Jérôme	Observateur

Glossaire :

Abréviation	Dénomination complète
ACD	Administration des Contributions Directes
CdB	Centrale des Bilans
CMP	Conjoncture, Modélisation et Prévisions
CNPD	Commission Nationale pour la Protection des Données
CoP	Code of Practice – Code de bonnes pratiques
CSP	Comité des Statistiques Publiques
CSS	Conseil Supérieur de la Statistique
ENT	Statistiques d'entreprises
EU-SILC	European Union Statistics on Income and Living Conditions
IGSS	Inspection Générale de la Sécurité Sociale
INAP	Institut national d'administration publique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques (France)
MAC	Statistiques macroéconomiques
MDDI	Ministère du Développement durable et des Infrastructures
SIP	Service information et presse
SOC	Statistiques sociales
SSE	Système Statistique Européen
SSL	Système Statistique Luxembourgeois
STATEC	Institut national de la statistique et des études économiques (Lux)
TQM	Total Quality Management